

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 34 (1997)

**Heft:** 1296

**Artikel:** Haute école spécialisée de Suisse occidentale : Genève ne peut faire bande à part

**Autor:** Delley, Jean-Daniel

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1015075>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Genève ne peut faire bande à part

*Les cantons romands ont décidé de mettre en commun leurs forces. Ils présentent à Berne une seule candidature pour la reconnaissance et le financement d'une Haute école spécialisée de la Suisse occidentale (HES-SO). A Genève, la gauche préfère une solution purement cantonale. Le corps électoral tranchera le 8 juin prochain.*

DANS LE DOSSIER des HES, la Confédération, volonté politique aidant, a fait la preuve qu'elle peut agir avec célérité. L'importance de la formation professionnelle dans le contexte économique actuel et le risque d'un isolement face à l'Europe – sans diplôme reconnu, les jeunes Helvètes seront exclus du marché du travail européen –, ont facilité l'adoption rapide d'une législation. Objectif: revaloriser la formation professionnelle, élargir l'offre, stimuler la recherche et la collaboration avec les entreprises. Pour l'heure sont touchés les seuls domaines relevant de la compétence fédérale: l'industrie, les arts et métiers, les services, l'agriculture et l'économie forestière.

## Eviter le saupoudrage

Berne ne fait pourtant pas table rase des filières cantonales existantes. Les HES seront édifiées à partir des institutions en place. Mais attention, il ne s'agit pas de remplacer simplement les plaques à l'entrée des établissements actuels. Ce nouveau label accompagné de subventions substantielles, la Confédération ne le délivrera qu'à certaines conditions. Tout d'abord une offre de qualité, à un niveau universitaire. Ensuite des activités de recherche appliquée et de développement. Enfin une offre de perfectionnement professionnel et de formation continue. De plus, Berne exige un regroupement des forces à l'échelle régionale voire supra-régionale et c'est elle qui décide en dernier ressort de l'attribution des centres de compétence et de la reconnaissance des domaines de spécialisation.

Le souci de la Confédération est limpide: faire le meilleur usage de ressources financières limitées, éviter le saupoudrage, parvenir à des regroupements qui assurent la dimension nécessaire à la qualité de l'enseignement et de la recherche. Berne a tiré la leçon de son expérience universitaire. Dans ce secteur, elle paie et doit assister, im-

puissante, à la trop lente marche des universités vers un début de collaboration. Avec les HES, elle tient le couteau par le manche et veut d'emblée imposer les mesures de rationalisation nécessaires.

## Le nombre ne fait pas la force

En misant sur un projet commun, les cantons romands ont sans conteste fait le bon choix. La Suisse romande dispose d'une riche palette d'établissements de formation professionnelle et d'un tissu économiquement diversifié. Deux conditions indispensables pour prétendre à une offre complète et de qualité. Aucun canton romand ne peut à lui seul assumer une telle ambition, Genève pas plus que les autres.

Dès lors on ne peut que s'étonner du parti-pris isolationniste de la gauche genevoise qui, par le biais d'une initiative populaire, prétend défendre la formation professionnelle supérieure à Genève en exigeant une HES purement cantonale. Or le tissu industriel du canton, réduit comme peau de chagrin, n'offre pas les conditions optimales pour une collaboration efficace avec une HES locale. C'est dire que les activités de recherche ne pourront se développer de manière satisfaisante. Les effectifs d'étudiants, insuffisants, ne garantiront pas la masse critique indispensable à la qualité et à la diversité de la formation.

Pour justifier sa revendication, la gauche manie la règle de trois: la Suisse romande mériterait plusieurs HES puisque le nombre de ces établissements avoisinera la dizaine pour toute la Suisse. Erreur de calcul. Le nombre ne fait pas la force, mais bien la qualité de l'établissement. En réalité l'acceptation de cette initiative conduirait à une dégradation de la formation professionnelle supérieure.

L'initiative de la gauche a néanmoins eu le mérite de susciter un contre-projet qui a permis au Conseil d'Etat de préciser quelques points controversés: la gratuité des études, le

statut des enseignants et le contrôle démocratique. Sur le dernier point, il restera à concrétiser le mandat constitutionnel en imaginant les procédures adéquates.

## Une chance unique

Le projet de HES-SO est loin d'être parfait et il exigera un regard critique tout au long de son développement. Il constitue néanmoins une chance unique pour la Suisse romande et pour Genève de se doter d'un outil de formation performant. Si la gauche genevoise n'a pas eu le courage de retirer son initiative, il faut y voir la conséquence de la bipolarisation qui prévaut dans la république, une situation peu favorable à l'exercice de l'intelligence politique. C'est pourquoi il faut saluer la lucidité des Verts, partisans de la HES-SO, qui ont su se libérer de la paralysante logique des blocs. *jd*

## Médias

LA GAZETTE MÉDICALE a totalement modifié sa présentation. La rédactrice en chef a justifié un tout nouveau «lay out» par son expérience des cours ménagers où elle a découvert qu'il était impossible de «faire du neuf avec du vieux». C'est donc aux lecteurs de s'habituer.

DIPRESSE DEVIENT TOUJOURS plus fort à l'étranger. C'est ainsi que le magazine *Viva* a été lancé en Pologne où paraissent déjà deux journaux de l'entreprise commune constituée par le groupe lausannois et le groupe bâlois de la *Basler Zeitung*.

SAVIEZ-VOUS QU'IL existe une *Revue suisse de médecine militaire et de catastrophes*? C'est un trimestriel trilingue pour les officiers des troupes sanitaires. *cfp*